

La cité-jardin de Stains

Guide de visite libre

Avec ce document, partez à la découverte de la cité-jardin de Stains de manière autonome. Des informations vous y seront fournies afin que vous puissiez pénétrer dans certains espaces non visibles de la rue.

Il vous est demandé de respecter ces endroits qui appartiennent à l'Office public de l'habitat et donc à destination de ses locataires.

Vous vous trouvez dans un patrimoine habité et nous vous prions d'agir en conséquence quant à la tranquillité des habitants.



Vue aérienne de la cité-jardin de Stains

Le local « Mémoires de cité-jardin »



Il a été créé en 2008 dans le cadre du **projet de valorisation de la cité-jardin de Stains** s'inscrivant dans la mise en œuvre du schéma touristique de la communauté d'agglomération Plaine Commune aujourd'hui devenu un territoire au sein de la métropole du Grand Paris. Situé dans l'ancienne quincaillerie de la cité-jardin, il se situe en plein cœur du quartier entre la mairie de Stains et la place Marcel Pointet. Centre de ressources et lieu d'exposition permanente sur l'histoire des cités-jardins, depuis 2016, il est devenu le siège social de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.



Le concept de cité-jardin

Le concept de cité-jardin a été inventé en Angleterre par Ebenezer Howard, et conceptualisé dans un livre *Tomorrow : A peaceful path of real reform* (1898). Il s'agissait pour lui de trouver une solution à l'expansion incontrôlée des villes, dans un contexte de révolution industrielle et d'habitat insalubre. Il propose la création de nouvelles villes *ex nihilo*, à l'expansion limitée, concentriques et entourées par la nature. Il mettra en œuvre sa ville rationnelle et hygiéniste, située à la campagne, offrant un équilibre entre emplois et habitations, agriculture et industrie à Lechtworth (1903) et Hampstead (1905).

La cité-jardin de Stains

En France, la loi Bonnevey (1912) autorise les collectivités à construire des Habitations à Bon Marché (HMB) en créant des Offices Publics. En 1915, Henri Sellier crée l'**Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine (OPHBM)** et impulse la construction d'une quinzaine de cités-jardins en banlieue, dont celle de Stains.

Elle a été réalisée principalement entre 1921 et 1933, par les architectes **Eugène GONNOT** et **Georges ALBENQUE** sur l'ancien parc du château. L'avenue Paul Vaillant Couturier garde le tracé du grand axe qui reliait les écuries (actuelle Mairie de Stains) au château situé sur la Place Marcel Pointet. Aujourd'hui on y trouve l'Espace Paul Eluard, conçu à l'origine comme une « maison commune » où étaient installés une salle de réunion, les bureaux de la bibliothèque, et une coopérative de consommation.



Plan de l'ancien parc de Stains, avec le château au centre et les écuries

La cité-jardin mêle habitat (individuel et collectif), nature (du jardin privatif à l'aménagement paysager de l'espace public) et équipement (social, culturel, scolaire...).

Elle est composée de 1 646 logements, dont la quasi-totalité est la propriété de Seine-Saint-Denis habitat. Vous repérez facilement, lors de votre balade, les propriétés privées dont les façades n'ont pas toujours été rénovées.

Les **logements collectifs** sont concentrés sur les axes rectilignes. De 4 étages maximum, ils apportaient un confort inhabituel à l'époque, et notamment pour du logement social (eau courante, cabine de douches, chauffage...). La composition générale des volumes, l'importance accordée aux détails concourent à créer la variété et bannir la monotonie tout en créant une cohérence de style.



Logement collectif, rue Albert Monceau

Ainsi, vous observerez dans l'architecture de brique, matériaux peu onéreux, des détails de mosaïque ou de brique émaillée qui agrémentent les façades des immeubles. Certaines seront plus sobres, il s'agit de la dernière phase de construction nourrit de l'architecture rationaliste.

Les **logements pavillonnaires**, se trouvent principalement sur les rues curvilignes. Cette structuration apporte une impression de ruralité et l'envie de se promener. Il existe 13 types de pavillons différents. Ceux-ci sont regroupés par 2, 3, 4 ou 6 logements. Pour cela, les architectes ont joué sur la symétrie. Chaque pavillon possède un terrain de jardin à l'arrière de la maison. Il était destiné à la culture potagère, alors que l'espace à l'avant de la maison était consacré aux fleurs. L'accès au jardin arrière se fait en passant par un petit porche, entre deux logements, pensé pour développer les espaces de rencontres et de sociabilité avec ses voisins.



Pavillons avant réhabilitation, avenue Paty

La cité-jardin est en fait une réflexion sur la transition entre espace public et privé, toujours mise en œuvre de manière progressive. L'accès au logement collectif ne se fait pas par la rue mais par l'arrière ; les cours en pied d'immeuble sont des espaces de transition. Les clôtures et les jardins d'ornement séparent l'espace public du pavillon prolongé par le proche, faisant partie du jardin privé, mais encore ouvert sur la rue.

Pour protéger la cité-jardin de Stains, elle a été **inscrite au titre des sites** (1976). A cette qualité formelle et historique s'ajoute une valeur d'usage actuelle de la cité-jardin, et la mémoire des habitants qui l'habitent.

Equipements phares de la cité-jardin de Stains et ses initiatives

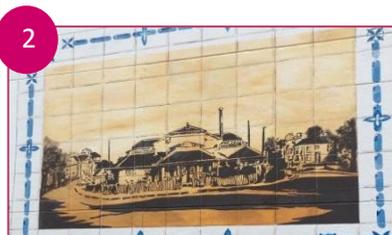
L'Espace Paul Eluard (1938-1960) est construit par le fils d'Eugène GONNOT, d'après les plans laissés par l'architecte La création de ce centre participe à la politique culturelle initiée



L'Espace Paul Eluard (EPE) sur la place Marcel Pointet.

par André MALRAUX visant à favoriser les loisirs culturels dans les groupes d'habitations édifiés en banlieue. Aujourd'hui, c'est un équipement culturel municipal avec une programmation diverse allant du théâtre, aux films puis des concerts. Devant, retrouvez deux bornes historiques.

Le lavoir bains-douches, situé derrière le précédent bâtiment a aujourd'hui disparu. Il se composait de deux parties : des douches pour locataires dépourvus de salle de bain et d'un lavoir pour faire des lessives. Les habitants disposaient d'une entrée gratuite par semaine.



2 Peinture murale créée par la ville de Stains et diverses associations, représentant le lavoir bains-douches



3 Avenue Paty

L'avenue Paty, est considérée comme « les Champs Elysées » de la cité-jardin par les habitants. Sur de celle-ci se trouve l'ancienne bonbonnière dont de nombreux habitants sont nostalgiques. Sur le terre-plein central de l'avenue, Plaine Commune a créé un jardin potager et y organise tous les mercredis un atelier potager.

L'école du Globe, fut ouverte en 1927, avant cela, des classes provisoires étaient installées dans les rez-de-chaussée commerciaux de l'avenue Paul Vaillant Couturier. Accueillant distinctement garçons et filles, l'école fut par la suite divisée en deux. Il s'agit du groupe scolaire Le Globe-Elsa Triolet. Initialement prévue pour les enfants de la cité-jardin, aujourd'hui l'urbanisation de la ville de Stains a fait que les enfants qui y sont scolarisés habitent principalement le quartier du Globe.



4 Groupe scolaire Elsa-Triolet Le Globe

Au nord de la cité-jardin, se trouve **deux clos** : le clos Rolland et le clos Gonnot. Ce sont des petits squares publics en impasse et donnant sur rue. Ils desservent plusieurs maisons destinés à des familles nombreuses, toutes tournées vers cet espace collectif. Aujourd'hui, plusieurs initiatives artistiques et conviviales y sont menées avec les habitants.



5 Le clos Rolland

La cité-jardin possède **7 cœurs d'îlot**. Ils avaient une fonction potagère mais aussi récréative. Ils sont accessibles à pied par de petits sentiers (venelles) entre deux haies de troènes et deux maisons, parfois matérialisé par un portillon. Après avoir longtemps été délaissés, ils ont été réhabilités par Seine-Saint-Denis Habitat et par la Ville en prenant en compte les attentes des habitants :



6 Cabanes des jardiniers dans un cœur d'îlot



7 Potager du square Fernand Tuil



8 Balançoire du square Malala Yousafzai

- 4 en jardins potagers où les stanois peuvent louer une parcelle à cultiver auprès de l'association « J'adopte un potager ». Dans l'un d'entre eux, un rucher a été installé pour produire du miel 100% stanois. Avec un peu de chance, vous pourrez vous en procurer au local Mémoires de Cité-Jardin.
- 2 en jardin public avec équipements sportifs, ce sont les squares Malala Yousafzai et Fernand Tuil de part et d'autres de l'avenue François Bégué. De ce deuxième square part le « parcours vélos-patrimoine » réalisé par Plaine Commune (téléchargeable sur le site de l'association).
- 1 avec des jeux mais ouvert sur un immeuble derrière le local « Mémoires de cité-jardin ».

La réhabilitation



Depuis sa création, la cité-jardin de Stains n'a pas subi de transformations majeures. En ce sens, elle est exemplaire. L'expérience urbaine est la face visible d'une expérience humaine solidaire indissociable de la réussite sociale de ce modèle.

C'est donc dans le respect de la réussite sociale de ce projet de ville, de sa qualité urbaine et architecturale qu'a débuté en 2005 la première réhabilitation afin de requalifier certains de ses éléments (espaces publics, cœurs d'îlots, intérieurs, façades, réseaux...). Elle s'est faite en concertation avec les habitants afin de trouver des compromis pour une vie privée tranquille, pour recréer des espaces de vies communes, pour que chacun y trouve sa place, et dans le respect de ce patrimoine remarquable.

Aujourd'hui bien avancée, la plupart des façades d'immeubles et de maisons ont été nettoyées. Les porches d'entrées ont été fermés avec des menuiseries métalliques et les garages construits par les habitants ont été conservés.

PARTAGEZ-NOUS VOS PHOTOGRAPHIES AVEC LE HASHTAG #CITESJARDINS



@assocjs



@assocjs



@associationregionaledescitesjardins

Pour aller plus loin ...

Au local Mémoires de cité-jardin est présentée une exposition sur l'histoire des cités-jardins et de celle de Stains en particulier. Vous pourrez vous y procurer les informations pour les prochaines visites guidées de la cité-jardin ainsi que sur les autres animations programmées comme le « Printemps des cités-jardins ».

Les archives de Stains disposent d'un fond sur la cité-jardin, consultable sur rendez-vous.

Contact

Local Mémoire de cité-jardin
28 avenue Paul Vaillant Couturier
01 58 69 77 93
memoiresdecitejardin@stains.fr

Horaires d'ouvertures :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h
Mercredi : 9h-13h
Samedi, lors d'initiatives : 10h-13h
Ouverture possible, en dehors de ces horaires, sur rendez-vous.



Autre visite possible :

Le parcours vélo-patrimoine sur Stains réalisé par Plaine Commune

Randonnées :

GR65
GRP Ceinture verte

Venir à la Cité-Jardin de Stains

Métro ligne 13

Arrêt Saint-Denis Université

Bus 253 – 255 – 150

Arrêt Mairie de Stains

Tramway T11

Arrêt La Ceriseraie

RER D

Arrêt Pierrefitte - Stains